

Pour une meilleure répartition de la terre ⁽¹⁾

CE TEXTE VOUDRAIT SENSIBILISER LES CHRÉTIENS, mais aussi tous les responsables, aux problèmes soulevés par le phénomène de la concentration des terres et de leur appropriation induite. « *Des millions d'êtres humains sont touchés dans leur dignité et, de ce fait, notre monde est privé d'une véritable paix* ».

Les sociétés modernes – surtout les plus industrialisées – sont capables de produire d'énormes quantités de richesses mais, en même temps, d'engendrer de très grands déséquilibres. Cette situation atteint des dimensions dramatiques dans les pays en voie de développement ; elle est une des causes les plus importantes de la misère et des famines. La question se pose aussi dans les pays développés avec les cumuls de terres et la difficulté, pour des jeunes agriculteurs, de s'installer.

Un processus

Dans les pays soumis à la colonisation, cette concentration s'est opérée à partir du milieu du siècle dernier, entraînant à la fois la formation de grandes propriétés terriennes et un émiettement de la petite propriété. Les politiques économiques ont privilégié le développement industriel. Les réformes agraires n'ont pas vraiment abouti, faute d'organisations adéquates. Les prix des produits exportés ont favorisé les grandes entreprises agro-industrielles.

À cela, il faut ajouter les expropriations touchant les populations indigènes, avec les violences que l'on sait. Enfin, le manque de cadre administratif et juridique aggrave les difficultés : cadastre, droit de propriété, formation agricole, infrastructures en zones rurales, etc.

Principes bibliques et ecclésiaux

C'est l'humanité tout entière qui doit se sentir responsable de la création ; la terre est à tous et pour tous. Tout en rappelant le bien fondé du droit à la propriété privée, le texte souligne qu'il n'est pas inconditionnel :

il est limité par le droit de tout homme d'user des biens qui lui sont nécessaires pour vivre. Les *latifundia* sont dénoncées de même que les appropriations indues.

Orientations pour une réforme

La troisième partie ouvre quelques pistes pour une réforme agraire qui réponde à ces principes : accès du plus grand nombre à la propriété privée de la terre, politique du travail (droit et juste rémunération), formation, accès au crédit, etc.

La réforme agraire s'avère être la seule réponse efficace, la réponse de la loi, même si elle reste complexe et délicate. L'accès à la terre en est la première étape. Mais il faut aussi améliorer les techniques et les infrastructures rurales. Enfin, elle demande l'engagement institutionnel de l'État et des organisations internationales.

Conclusion

Sous-jacent à ce texte, on notera le lien constant entre Justice et Paix : « *Affrontant le thème de la redistribution équitable de la terre, qui est au cœur de la tradition biblique du Jubilé, le Conseil pontifical "Justice et Paix" se propose d'attirer les regards de tous vers l'une des situations les plus sombres et les plus douloureuses de la coresponsabilité, notamment de nombreux chrétiens, au sujet de graves formes d'injustice et d'exclusion sociale, et du consentement de trop d'entre eux face à la violation des droits fondamentaux de l'homme* » (N°60).

Frère Bernard-Louis PASQUIER
Prieuré N.-D.-des-Bois
Canappeville (Eure) ■

1. « *Pour une meilleure répartition de la terre, Le défi de la réforme agraire.* » Ce document du Conseil pontifical "Justice et Paix" publié à la mi-janvier 1998, a paru intégralement dans *La Documentation catholique* du 1^{er} février suivant. Voir page 20 l'interview par Frère Bernard-Louis des Frères de la communauté de Coquélandia (Brésil), particulièrement concernés par cette question de la terre.